

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 08/11/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 22/11/2013

Délibération n° D-2013-479

Action de solidarité à destination de la population des
Philippines victime du super typhon Haiyan
Attribution d'une subvention de 5 000 euros

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Annie COUTUREAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Elsie COLAS

Excusés :

Madame Delphine PAGE, Madame Anne LABBE, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Maryvonne ARDOUIN.

Direction du Secrétariat Général

**Action de solidarité à destination de la population
des Philippines victime du super typhon Haiyan
Attribution d'une subvention de 5 000 euros**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vendredi dernier, Haiyan, l'un des plus puissants typhons jamais mesurés à ce jour, s'est abattu sur l'archipel des Philippines.

Le bilan provisoire fait état de plus de 4 000 morts selon l'ONU, de milliers de personnes disparues et de centaines de milliers de sinistrés privés de toit, d'eau et de nourriture.

Dans ce pays situé au 114^e rang mondial (sur 182) du classement du développement humain dressé par le Programme des Nations Unies pour le Développement, les autorités locales peinent à s'organiser.

Face à l'urgence de la situation, l'ONU souligne la nécessité d'une accélération de l'acheminement de l'aide humanitaire, dont les besoins sont évalués à 223,5 millions d'euros.

La Ville de Niort exprime tout son soutien aux victimes de cette catastrophe et s'associe à la mobilisation générale en contribuant, à hauteur de 5 000 €, à l'aide déployée par la France.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir décider de :

- l'attribution d'une subvention de 5 000 € au titre de la solidarité envers la population sinistrée des Philippines ;
- verser cette subvention à la Fondation de France.

En application de l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales, Madame le Maire a rendu compte du caractère d'urgence de cette délibération.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD